

Document

Hollande et la finance : des mesures moins radicales que le slogan

(lemonde.fr)

23 janvier 2012

"Dans cette bataille qui s'engage, mon véritable adversaire n'a pas de nom, pas de visage, pas de parti, il ne présentera jamais sa candidature et pourtant il gouverne. Cet adversaire c'est le monde de la finance."

Comme François Mitterrand et sa tirade sur l'argent, François Hollande a trouvé une formule qui reste dans les esprits et ancre sa campagne à gauche. Pourtant, à y regarder de plus près, les propositions évoquées dimanche 22 janvier par le candidat pour combattre cet adversaire désigné ne sont pas des plus radicales. Voire ont été, pour certaines, portées par l'actuelle majorité et par Nicolas Sarkozy, comme le rappelait, lundi 23 janvier sur France Inter, son conseiller spécial Henri Guaino, dénonçant des "emprunts". Décryptage.

- Séparation des activités de crédit et d'investissement, une idée qui commence à faire consensus : la mesure est issue du projet socialiste et vise à empêcher les banques de spéculer avec les dépôts des particuliers. Elle s'inspire du Glass-Steagall Act voté aux Etats-Unis en 1933, abrogé depuis, mais en partie rétabli par la loi Dodd-Frank de 2010. L'idée est notamment qu'en cas de crise boursière, la propagation à l'économie réelle est moins forte. Deux options sont possibles : exiger une séparation des banques, ou leur permettre de créer des filiales en fonction de l'activité.

Le projet socialiste évoque les "activités" des banques, ce qui pencherait pour la seconde option. Le Royaume-Uni est en train de mettre en place une telle mesure, préconisée par le rapport Vickers sur la réforme bancaire. L'idée a également été proposée au niveau de l'Union européenne par Michel Barnier. Le commissaire français a organisé un groupe de travail sur la question. Quant à Nicolas Sarkozy, il s'est dit "sceptique" sur cette question. "La banque de dépôt reçoit des petits clients, des petits dépôts et qui avec cela, prête. Et on la séparerait de la banque d'affaires, qui prend des grands risques ?", expliquait-il en octobre 2011.

- Interdiction des produits "toxiques" : le grand flou. François Hollande a également assuré : "Les produits financiers toxiques, c'est-à-dire sans lien avec les nécessités de l'économie réelle seront purement et simplement interdits." L'idée, qui ressemble fort à celles du Front de gauche, n'est pas issue du projet socialiste, et reste en l'état assez vague.

Des Sicav aux "trackers" en passant par les "future", la plupart des produits financiers complexes sont critiqués pour avoir peu de lien direct avec l'économie réelle. Mais on peut se demander comment une interdiction pure et simple de ces produits pourrait être mise en place à l'échelle française. Pour les détracteurs de la mesure, elle risquerait de nuire à l'attractivité de la Bourse de Paris par rapport à ses concurrentes, sauf à en passer par une réglementation européenne.

- Suppression des stock-options : une proposition similaire existe à l'UMP. François Hollande a modifié la proposition du projet socialiste, qui préconisait de limiter les rémunérations variables "au

montant de la part fixe (les bonus et les parachutes dorés compris)", et se contentait de promettre que "les contributions fiscales et sociales sur les stock-options, les bonus et les parachutes dorés seront fixées au même niveau que les salaires".

M. Hollande propose lui de supprimer les stock-options mais a toutefois précisé que celles-ci seraient autorisées pour *"les entreprises qui se lancent"*.

Le gouvernement avait interdit, par décret, les stock-options et bonus dans les entreprises aidées par l'Etat en 2009, au coeur de la crise. Une mesure temporaire. Mais la droite sociale de Laurent Wauquiez, un club de l'UMP, propose aujourd'hui exactement la même chose que M. Hollande, l'interdiction pure et simple sauf pour les PME, qui est d'ailleurs approuvée par 80% des sondés, selon une enquête d'OpinionWay pour *Le Figaro*.

- Interdiction d'implantation dans les paradis fiscaux : une mesure en partie effective. M. Hollande compte également interdire aux banques françaises toute présence dans un paradis fiscal. La mesure semble toutefois consensuelle : Nicolas Sarkozy a fait des paradis fiscaux l'un de ses chevaux de bataille au coeur de la crise, jusqu'à décréter qu'ils *"n'existent plus"* lors d'une interview à New-York, à l'automne 2010.

Le gouvernement a effectivement pointé les filiales des banques françaises dans ces zones (189 filiales de la BNP recensées en 2009 par le magazine Alternatives Economiques), et les banques en sont pour la plupart parties. Mais la définition même de paradis fiscal n'est pas claire : depuis 2009, la plupart d'entre eux ont signé des accords de coopération qui les "blanchissent" aux yeux des instances internationales. Les Iles Caïman, les Bermudes ou Monaco ne sont plus considérées comme des paradis fiscaux, par exemple, sans même évoquer le cas de la City de Londres ou de la Suisse. Reste donc à savoir quelle définition entend donner François Hollande à ce terme.

- Taxe sur les transactions financières : l'Europe comme recours. François Hollande promet de mettre en place *"une véritable taxe sur les transactions financières"*, qu'il oppose au *"simple retour de l'impôt de bourse"* que proposerait Nicolas Sarkozy.

Le chef de l'Etat doit en effet préciser dans les jours qui viennent son projet de taxe, qui pourrait se limiter à la France, faute d'accord européen immédiat, même si une directive prévoit de lancer un tel chantier d'ici à 2013. Certaines sources évoquent un projet *a minima*, qui viserait à rétablir l'impôt de bourse, un droit de timbre à chaque achat d'actions, supprimé en janvier 2008. François Baroin, le ministre des finances, a précisé dimanche 22 janvier qu'elle serait plus large que cet impôt.

Paris s'est attiré les critiques de l'Europe pour cette initiative solitaire. François Hollande, lui, promet que sa taxe *"véritable"* serait mise en place non dans toute l'Europe, mais *"avec ceux qui la veulent"* au sein de l'Union. Reste donc à convaincre plusieurs partenaires européens.

- Agence publique de notation européenne : un débat au niveau de l'Union. Là encore, François Hollande n'est ni le premier, ni le seul à porter l'idée d'une agence de notation publique et au niveau de l'Europe. S'il a fait du maintien de la note AAA de la France un objectif prioritaire, Nicolas Sarkozy a dans le même temps critiqué de manière répétée le rôle et l'influence de ces agences et prôné un renforcement des contrôles à leur égard. L'Union européenne a voté plusieurs textes visant à réguler leur activité.

L'UMP, contactée par LeMonde.fr, avait fait part, par la voix de Jérôme Chartier, de son opposition à une agence publique européenne. Pour M. Chartier, *"personne ne suivrait son point de vue, qui serait perçu comme subjectif."* La commission européenne a déjà refusé cette idée en septembre

2011. Au niveau de l'Union, un projet de "*fondation européenne de notation du crédit*" existe, porté par la gauche et les écologistes. Mais dans tous les cas, si l'UE changeait d'avis et prônait la mise en place d'une structure publique, une telle agence risquerait de n'avoir que peu d'influence, surtout si elle est constituée de capitaux publics et donc soupçonnée de ne pas être objective, soulignent les détracteurs de cette idée. Les agences de notation n'ont en effet d'influence que du fait de leur réputation.